

À Rouen, la galère de la rentrée pour Gaëtan et Louis, deux jeunes autistes

Par Mélanie BOURDON

6-7 minutes

Mis en ligne le 9/11/2021 à 17:37

Depuis deux ans, nous suivons Gaëtan et Louis, deux jeunes autistes scolarisés dans la Métropole. Les deux garçonnetts, aux handicaps très différents, rencontrent régulièrement des difficultés dans leurs parcours scolaires.



Gaëtan (à gauche) et Louis ont eu des rentrées plus ou moins compliquées - DR

[Louis Dufour](#), 5 ans, est déscolarisé depuis le 1er octobre 2021. Un crève-cœur pour sa maman, Patricia Gauthiez. Pourtant le petit garçon, présent seulement trois demi-journées par semaine, a fait de gros progrès depuis son entrée en maternelle. En juin, suite à un contre-temps, ses parents l'ont inscrit tardivement dans son école de secteur, Gérard-Philippe, au Petit-Quevilly.

Selon la notification MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) de Louis, il doit être accompagné par une accompagnante d'élèves en situation de handicap (AESH) individuelle sur le temps scolaire, soit 9 heures par semaine. Louis, en parallèle, est suivi par une thérapeute appliquant la méthode ABA permettant d'aider les enfants autistes à « normaliser » leur comportement. La méthode a permis à Louis de réaliser d'énormes progrès en un an. « *Sa thérapeute devait intervenir à l'école.* »

Un petit garçon malheureux

Mais les parents se heurtent à un nouveau mur. « *On me dit que le nom de la thérapeute doit être écrit sur la notification MDPH de Louis. Comment serait-ce possible puisque la notification est délivrée pour trois ans et que je ne connaissais pas la thérapeute lorsque j'ai reçu le document ?* » Dans le même temps, les parents sentent que « *son AESH ne s'occupait pas de lui en classe. Et je voyais les autres enfants sortir avec des productions artistiques, mais jamais Louis* », se désole la maman. Au 1er octobre, sentant leur petit garçon malheureux, les parents décident de le retirer. « *Nous souhaitons le réinscrire l'an prochain, à nouveau en grande section pour qu'il ait encore le temps de progresser.* »

De son côté Olivier Wambecke, directeur académique des

services de l'Éducation nationale (Dasen), défend le travail de ses équipes : « *Louis était accompagné sur 100 % de son temps de scolarisation, comme le prévoit la notification de la MDPH* ». En revanche, concernant l'intervention de la thérapeute ABA, le Dasen est clair : « *Il y a d'autres enfants, l'institutrice. On ne peut pas laisser entrer n'importe qui. Il fallait faire un projet personnalisé de scolarisation (PPS).* » Valérie Fieffé, inspectrice académique, a géré le dossier de Louis : en septembre, « *il n'est venu que 6,5 journées en définitif. Il fallait laisser un peu de temps pour que l'AESH et Louis s'approprient.* »

Quelques chiffres : en 2021, plus de 3 000 enfants sont accompagnés par un AESH dans le département de Seine-Maritime. Si le rectorat comptait 777 équivalents temps plein AESH en 2019, il en gère 1 240 depuis la rentrée.

Enfin une AESH pour Gaëtan

[Gaëtan Aufrère](#), 7 ans, est élève en CE2 à l'école Pollet, à Rouen. En apparence, un bon élève ordinaire, souriant et vif. Mais Gaëtan est atteint d'autisme, ce qui nécessite un accompagnement adapté. En théorie, Gaëtan bénéficie d'une AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap) à raison de 12 heures par semaine. « *En août, une AESH est rattachée au petit garçon, sur le papier. En réalité, elle est en absence exceptionnelle Covid depuis... octobre 2020* », se désole la maman.

Une promesse faite juste avant les vacances

La rentrée de Gaëtan se fait donc sans accompagnante. Après de nombreuses démarches de sa maman, une AESH « expérimentée » est désignée, mais seulement 10 heures par

semaine. La maman et son fils se plient à cette nouvelle contrainte... mais finalement, l'accompagnante ne se présente que 4 heures par semaine. La raison ? Un autre enfant, dans une autre école, aurait également besoin d'une aide. Ces quatre heures ne suffisent pas au vu des difficultés de Gaëtan qui se retrouve en grand stress. Ses résultats, bons en CE1, chutent. « *Une nuit je l'ai retrouvé à 2h du matin en train de faire des maths. Il avait peur de se tromper.* » Les sept semaines d'école de la première période s'achèvent et, à la veille des vacances, la maman finit par rencontrer l'AESH dévolue à son fils. Elle obtient la promesse du rectorat qu'à la rentrée « *il pourra être accompagné 9 heures* ».

Olivier Wambecke, le DASEN confirme finalement les 12 heures de présence de l'AESH du petit garçon. Une promesse, pour le moment, tenue. Quant à ces couacs, le fonctionnaire apporte une explication : « *Nous avons le choix entre garder un AESH volant qui remplace les absents ou accompagner un maximum d'élèves sur un maximum de temps. En général, à la Toussaint, les situations se débloquent. Il y a de nouvelles notifications et nous pouvons utiliser une autre enveloppe.* »